



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT
POLE RH
SGPEATSS**

Nice, le 8 mars 2021

Cheffe de Service
Murielle Benacquista
Téléphone :
04 92 15 47 03
Mél :
murielle.benacquista@ac-nice.fr

Adjointe à la cheffe de service
Lydie MACCIO
Téléphone :
04 93 53 71 48
Mél.
lydie.maccio@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Le recteur de l'académie de Nice

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
du second degré

s/c de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services
de l'éducation nationale,
directeurs des services départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes et du Var

Objet : Direction d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée – Liste d'aptitude aux fonctions de direction 2021.

Références . : Décret n ° 74-388 du 8 mai 1974 modifié fixant les conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de directeur d'établissement spécialisé.

Article 4 : Directeur d'école autonome de perfectionnement

Article 5 : Directeur d'école annexe ou d'application

Article 6 : Directeur d'écoles spécialisées (y compris école de plein air)

Article 7 : Directeur de centre médico-psycho-pédagogique

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les notices de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- être instituteur ou professeur des écoles âgé de 30 ans au moins et satisfaisant aux conditions exigées pour chaque catégorie d'établissements :
- article 4 : être titulaire du D.D.E.A.S. ou C.A.A.P.S.A.I.S. ou CA.E.I. et avoir 8 ans de services dont 5 ans d'enseignement spécial.
- article 5 : 8 ans de services et être titulaire du C.A.F.I.P.E.M.F.
- article 6 : être titulaire du D.D.E.A.S. ou C.A.A.P.S.A.I.S. ou C.A.E.I à défaut justifier de 8 ans de services dont 5 ans d'enseignement spécial.
- article 7 : être titulaire du D.D.E.A.S. ou C.A.A.P.S.A.I.S. (option G) ou C.A.E.I. (option R.P.P.) à défaut justifier de 8 ans de services dont 5 ans d'enseignement spécial.

Les conditions d'âge et d'ancienneté de service requises s'apprécient au 1^{er} octobre de l'année au titre de laquelle est établie la liste d'aptitude.

Le plus grand soin devra être apporté à la constitution du dossier, sur lequel doit impérativement être mentionné les articles auxquels l'agent se porte candidat ainsi que ses coordonnées téléphoniques professionnelles et personnelles.

Tous les personnels qui souhaitent candidater pour leur inscription sur les listes d'aptitude sont invités à présenter un dossier, que des postes soient ou non vacants.

L'absence de la non connaissance de postes vacants ne sera pas considérée comme un motif valable pour présenter une candidature hors délai.

Les dossiers des candidats remplissant les conditions requises au titre des articles auxquels ils postulent devront être transmis par courriel au SGPEATSS pour le :

vendredi 2 avril 2021, délai de rigueur.

Afin d'organiser, dans des conditions optimales, le déroulement de la procédure de recrutement, il convient d'assurer la plus large diffusion des informations contenues dans la présente circulaire, de la liste des postes vacants ainsi que des notices de candidatures.

Les commissions académiques se réuniront au cours du mois de mai 2021.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Madame Lydie MACCIO, adjointe à la cheffe de service
Téléphone: 04 93 53 71 48
Courriel: lydie.maccio@ac-nice.fr

Madame Sandrine LARSONNIER, gestionnaire
Téléphone : 04 93 53 73 49
Courriel : sandrine.larsonnier@ac-nice.fr

Monsieur Nicolas PETRIC, gestionnaire
Téléphone : 04 93 53 73 48
Courriel : nicolas.petric@ac-nice.fr

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cet acte de gestion.

Richard LAGANIER

Signé